

**Zeitschrift:** IABSE structures = Constructions AIPC = IVBH Bauwerke  
**Band:** 3 (1979)  
**Heft:** C-11: Bridges II

**Artikel:** Pont de Brotonne  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-15852>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Bureau d'ouvrage  
Département de la Seine-Maritime

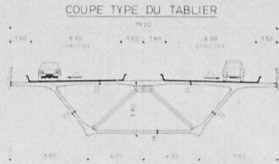
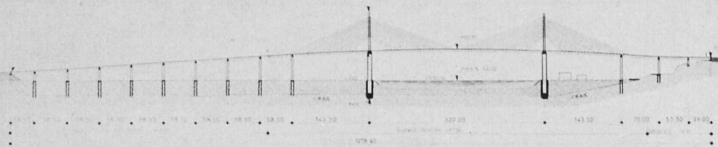
Bureau d'auteur  
Direction Départementale de l'Équipement

Entreprise  
Campanon Bernard Cetra

Architecte-conseil  
MNF Arzac et Frabou

# PONT DE BROTONNE

## Ouvrage de franchissement de la Seine entre Rouen et Le Havre



L'ouvrage rectiligne, d'une longueur totale de 1 378,40 m, est constitué d'un ouvrage principal et de deux vauclots d'accès.

L'ouvrage principal, d'une longueur de 697,50 m est un pont à haubans en béton précontraint comportant une travée centrale de 300 m, deux travées latérales de 143,50 m et deux travées partielles d'équilibrage. Les haubans sont disposés en éventail dans le plan médian de la travée.

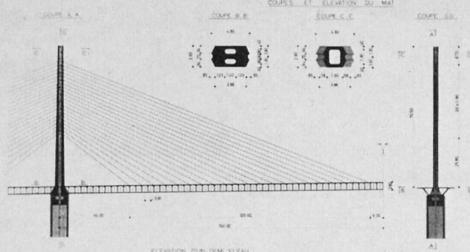
Les vauclots d'accès Ron Casche, long de 484,40 m, se décomposent en une travée de 38,80 m, sept travées de 58,50 m et une travée d'articulation de 18 m. Le vauclot d'accès Ron Casche ne comporte que deux travées et une console, pour une longueur totale de 116,30 m.

Les piles principales reposent sur des colonnes de fondation de 10,50 m de diamètre moyen et de 3,75 m d'épaisseur moyenne, enfoncées à 30 m de profondeur dans le caillou.

Ces colonnes sont réalisées en coffrage girant, à l'aide d'une encoche circulaire en plan moule.

Les autres piles reposent par l'intermédiaire de semelles rectangulaires situées sur des fondations enfoncées dans le caillou.

Le tablier est totalement réalisé en béton précontraint. Il s'agit d'une poutre caisson mono-cellulaire de hauteur constante calée mécaniquement par des bûches d'acier disposées au milieu de chaque travée. Les arcs de faible épaisseur sont réalisés en béton armé (niveau 437). De larges encorbellements complètent la structure.



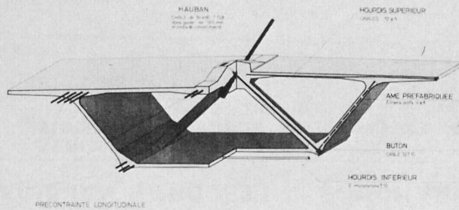
Au nombre de 21 par demi-ouvrage, les haubans sont constitués de 38 à 80 câbles T 15 protégés par des tubes en acier au manganèse. Leur longueur varie de 84 m à 240 m. Ils traversent le mât par l'intermédiaire d'une sangle d'appui de hauteur 3 m.

La précontrainte longitudinale du tablier est assurée par des câbles Freyssinet 12 T 15 et 12 D 8.

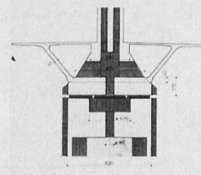
Le hauban supérieur est précontraint transversalement par des câbles 12 Ø 8, le hauban inférieur au droit des bûches par des haubans T 15.

Les arcs sont précontraints verticalement par des câbles actifs 4 Ø 8.

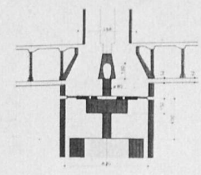
Les bûches au droit des arrêtes de haubans sont précontraintes par des câbles 12 T 15.



PRÉCONTRAINTES LONGITUDINALES



DETAIL DE L'ASSISE DU MAT



DISPOSITION DES APPUIS

Les mâts en béton armé sont réalisés en coffrage girant. Ils sont encastrés dans le tablier. Leur appui sur le chevron des câbles principaux par l'intermédiaire d'appuis en caillou. Ils comportent des armatures T 8, de 50 cm de diamètre. Leur hauteur est de 70 m au-dessus du tablier, de qui résulte une hauteur totale des pylônes de 120 m.

